N^ro. 2.

BULLETIN DE LA CONFÉDÉRATION DU ROYAUME DE POLOGNE.

1812.

(Cet écrit paroîtra tous les deux jours pendant tout le cours de la Confédération. On y insérera toutes les accessions et adresses qui auront été envoyées au Conseil général de la Confédération, tant de la part des personnes privées, que de la part des autorités du pays et autres assemblées; ainsi que tout ce qui peut avoir rapport à la Confédération établie par la Diète, le 28. Juin de l'année courante.)

Fait à Varsovie, le 3. Juillet, 1812.

Le nombre des écrits et adresses que l'on envoie avec empressement au Conseil général de la Confédération, est si grand, que l'on ne peut en placer que des extraits, ou en faire une mention honorable.

Mr. Rembieliński Préfet du Dépt. de Płock, s'exprime dans son accession dans les termes suivans:

,, J'ai été témoin oculaire de cet acte d'union, que l'on a cimenté dans ,,l'assemblée des représentans de la nation, le 28. Juin de la présente année;

„j'ai entendu avec enthousiasme, proclamer le nom de notre patrie; j'ai vu „le Polonais content de pouvoir reprendre son nom et son rang entre les peu„ples de l'Europe. Avant que je puisse comme Préfet accéder à l'acte de la „Confédération, avec les employés de bureau et les citoyens de mon Dépt. „j'y accéde aujourd'hui pour ma part, et je desire appartenir à ce lien sacré, „dont le but est l'amour de la patrie, but que nous atteindrons sous les plus heu„reux auspices. — Je reconnois pour loi immuable, tout ce que le conseil „général de la Confédération établira dans le cours de son éxistence; j'offre „ma personne et tout ce que je possede pour, le bien du pays, car c'est l'exem„ple que m'a donné l'illustre Citoyen qui préside maintenant à la Confédéra„tion, et je crois que c'est là le meilleur moyen de témoigner ma reconnois„sance envers lui."

„L'acte présent d'accession à la Confédération écrit par moi, est signé de „ma main, pour lui donner la validité réquise." —

Fait à Varsovie, le 30. Juin, 1812.

(signé.) Raymond Rembieliński.
Préfet du Dépt. de Płock, Citoyen polonois.

L'accession du Chapitre de la Cathédrale de Varsovie est ainsi conçue.

„Le Chapitre de la Cathédrale de Varsovie, témoin de la gloire, de „l'oppression et du démembrement de la patrie, a toujours partagé les senti„mens de joie ou de douleur, que son sort a fait naître dans le coeur de „tout polonais. —

„C'est devant l'autel érigé par le vainqueur des Czars, que le Chapitre „adressoit au ciel des voeux ardens, pour qu'il fît miséricorde à son peuple. „La providence vient d'accomplir ses voeux de bénir la Pologne. — Il ne lui „reste donc plus qu'à accéder à cette union sacrée de tout un peuple; à cet „acte de la Confédération générale de Pologne, fait sous les auspices du Prin„ce Adam Czartoryski, Staroste-Général de Podolie, et qui porte sa garantie „dans sa justice et dans la protection du plus grand des héros.

Fait à Varsovie, le 2. Juillet, 1812.

(suivent les signatures au nombre de 15.)

Mr. Kochanowski suppléant du Ministre de l'Intérieur envoye le 3. Juillet, l'acte d'accession du bureau de ce Ministere, signé par MM. A. Karski, J. Netrebski, M. Wyszkowski, A. Prażmowski, Conseillers, et 49. employés.

Une accession semblable a été envoyée par la Direction générale des bien et des foréts, signée par MM. Joseph Cieszkowski, Casimir Gliszczyński, Léons Strzałkowski, André Łęski, et 38. employés de la dite Direction.

M. Jean Charles Loewe Député des districts de Bromberg et de Culm, qui n'a pas été présent à la séance de la Diéte du 28. Juin, a déposé personnellement son accession à la Confédération, en son nom et en celui de ses concitoyens. —

Ont déposé de même leurs accessions au bureau du conseil, MM. Mokranowski Staroste de Zlotoryi, Chevalier de l'ordre de St. Stanislas. — Ernest Sartorius de Schwanenfeld, Commissaire de S. M. pour l'organisation des postes. —

M. Joseph Fergis: — M. Antoine Lesznowski Député de la III. commune de la ville de Varsowie, qui pour cause de maladie n'avoit pas pu partager le travail des membres de la diéte. — M. Xavier Gorczyczewski, de concert avec tous les membres et employés de l'Administration de la Chambre d'Assurance, au nombre de 10. — Valentin Prince Radziville. —

Les Juifs de la Capitale s'expriment en ces mots. —

„Nous voyons respirer dans la proclamation générale, le même esprit, „la même force et prévoyance, qui rendoit nos ancêtres soumis et heureux: „en conséquence, nous nous hâtons de faire la présente accession, pénétrés „des sentimens de zèle et de dévoûment." —

La Société Royale des amis des sciences témoigna ses sentimens comme il suit.

„A l'époque où notre patrie déchirée voyoit l'étranger dominer sur ses „enfans, où tout ce qui portoit le nom polonais, devenoit suspect aux yeux des „oppresseurs, l'esprit national, l'amour de la patrie triomphaient des obsta„cles, et tandisque de vertueux polonais la cherchaient sur les bords du Tibre „et du Rhin, la Société des amis des sciences, malgré la défiance du despote, „conservoit les biens les plus chers aux peuples, la langue nationale et „l'éducation des enfans du pays. C'est avec une joie inexprimable que la

„Société voit cette premiere union nationale accomplir ses plus douces espé-
„rances. La Société s'empresse donc d'accéder à la Confédération générale de
„la Pologne; et a l'honneur de remettre la présente, munie des signatures de
„ses membres. —

Fait à Varsovie, à la séance de la Société Royale des amis des lettres, le 2. Juillet, 1812.

(suivent les signatures de 44. membres.)

M. Joseph Niewiadomski citoyen de la Gallicie a exprimé en autres choses ce qui suit; —

„Elles sont enfin remplies ces espérances, que le feu sacré de la patrie
„qui bruloit dans nos coeurs, a nourries et conservées; il est arrivé ce moment si
„desiré, où la nation Polonaise solemnellement assemblée dans le temple des
„loix, dans cet ancien sanctuaire des assemblées nationales, a proclamé son
„existence avec transport et enthousiasme, par ces paroles si vivement senties
„et repétées: La Pologne existe donc; que dis je! elle existe déja, ou plu-
„tôt elle n'a jamais cessé d'exister. J'ai vu avec admiration, j'ai entendu
„avec transport, j'ai senti avec enthousiasme tout ce que le 28. Juin, jour
„à jamais mémorable, jour mille fois heureux, a annoncé aux braves enfans
„de la terre des Sarmates; je me suis reconnu être cette millionieme partie,
„qui étant arrachée du corps entier, tend par sa nature à s'y rattacher, et
„qui échappée du joug de ses oppresseurs, accourt avec la rapidité de l'éclair,
„pour s'unir et se confondre au tout, de maniere qu'aucun événement, aucun
„malheur, aucune force ne puisse plus l'en séparer jamais. — Entraîné par
„une foule de sentimens inconnus jusqu'ici, je sens par l'ardeur du sang polonais
„qui bouillonne dans mes veines, qu'il ne faut pas apprendre à un Polonais
„à aimer sa patrie, à chérir sa terre natale. Il suce cet amour sacré avec le
„lait de sa mère, il le reçoit avec sa nourriture; il le reçoit avec l'air qu'il
„respire; il est toujours prêt à lui sacrifier sa fortune, son repos, son existence
„même: et tant de fois il en a déja donné des preuves. —

„Le Pologne existe déja! Oui, elle existe, car une nation entiere le veut;
„car Dieu le veut, ce Dieu juste et compatissant, qui nous envoie son émissaire
„dans la personne du Grand NAPOLEON. La grandeur de ce Génie, la force
„des innombrables bataillons qui le suivent, sont la foudre dont la providence
„se sert pour punir nos oppresseurs, et pour rallumer dans tout son éclat, le
„flambeau de notre existence. —

Vive la Patrie! Vive la Pologne etc.

Le conseil a reçu en outre le 3. 4. 5. 6. et 8. Juillet, les accessions suivantes.

1. Le Lycée de Varsovie: signé Recteur M. Samuel Théophile Linde et 16. Professeurs.
2. La Société élémentaire, avec les signatures du Présidént, M. S. Linde, de 6. membres et du Secrétaire.
3. Le Bureau de la Direction d'Instruction publique, avec les signatures de M. Surowiecki Secrétaire et de 9. Commis.
4. La Direction génerale de la Loterie avec les signatures de M. Constantin Kochanowski et 23. Commis.
5. Les employés du Ministre des finances, avec les signatures de M. Kruszyński Secrétaire général, et de 141. employés dudit bureau.
6. Le Bureau du Conseil des Ministres, avec les signatures de M. Stanislas Grabowski et de 6. employés.
7. Les employés du Ministere de la Police, avec les signatures de MM. Augustin Gliński, Stanislas Ledochowski, Conseillers, et de 16. Commis.
8. M. Adam Kleinowicz citoyen du district de Słonim.
9. Dominique Siemieszka citoyen du district de Nowogrod.
10. Joseph Sienkiewicz citoyen du Palatinat de Troki.
11. Apolinaire Przesławski citoyen du district de Słonim.
12. Ignace Zylicz citoyen du district de Grodno.
13. La premiere Section du Jugement de Paix du district et de la ville de Varsovie, avec les signatures de M. Rogowski Juge de paix, et de 7. employés.
14. La seconde section du jugement de Paix du distrct et de la ville de Varsowie, avec les signatures de MM. l'Abbé Ignace Czyżewski juge de Paix, André Wołowicz juge de Paix, et 8 employés.
15. S. E. Mr. Malinowski Evêque de Cinné
16. M. Woyda maître de requêtes au conseil d'Etat.
17. La Direction générale des postes, avec les signatures de M. Karsunowski Commissaire général, et de 20. employés.
18. Michel Czarnecki.
19. Le Bureau du Conseil d'Etat, avec les signatures de M. Stanislas Grabowski et de 10. employés.

20. M. Joseph Litwiński Chambelan.

21. Julien Orłowski cidevant Major dans les armées de Pologne.

22. Le Conseil général de médecine, avec les signatures de MM. Wolff, Hirschfeld, Czekierski, Brand et Celiński.

23. Mr. Jean Colonna Zaboklicki.

24. Le Sous-Préfet du district de Varsovie, Joseph Bachmiński, et 8 citoyens.

25. La haute Chambre des Comptes, avec les signatures de MM. Horodyiski, Lubieński, Augustin Słubicki et de 27. Commis.

26. Le Conseil académique des sciences médicales, avec les signatures de M. Dziarkowski et de 7. membres.

27. Le college des Piaristes, avec les signatures de M. l'Abbé Przeczytański et de 7. membres.

28. La Direction de finances du département de Varsovie, avec les signatures de M. Pierre Wichliński suppléant du Directeur, et de 48. personnes du bureau de la dite Direction.

Nous finissons ce bulletin de la Confédération de Pologne, en citant litérallement les trois actes d'accession suivans:

1. Celui de Mr. Kopec ci-devant Brigadier de la cavalerie nationale

„Il vous arrive, Etats confédérés, un citoyen qui a sacrifié son jeune âge, „ses forces, sa santé et sa vie pour le bien de la patrie; qui le premier, avec „un corps de cavalerie, passa, lors de la bataille sous *Macieiowice*, après avoir „fait un trajet de plus de 60. lieues, un corps de Russes, à travers un feu „violent des ennemis, pour venir au secours de la patrie succombante; il „arrive couvert de blessures et affoibli, comptant pour la plus douce re„compense de se faire racconter les hauts faits de notre sauveur, le Grand Napo„leon, et d'accéder à cet acte de Confédération, établie pour jetter les premiers „fondemens de la puisance et du bien être de la Pologne. — Les noms du Prince „Czartoryski et ceux de Zamoyski, à jamais célébres dans les fastes de „la Pologne donnent un nouveau reflet à cet acte solemnel."

„J'accède done, je le repéte, avec un coeur enivré de bonheur, et une „ame remplie des plus doux sentimens, et prêt à verser tout mon sang pour „la patrie, à cet acte qui promet une félicité éternelle à la pologne.

Fait à Varsovie, le 7. Juillet, 1812.
(Signe) Joseph Kopeć.
ci-devant Brigadier de la cavalerie nationale.

2. L'accession de M. Xavier Kossecki, Général de Brigade.

„Puisque par un partage malheureux j'ai été obligé de rester dans cette „Capitale, au lieu de me rendre à l'endroit où m'appelent le devoir de mon état, „l'honneur et le saint amour de la patrie, je trouve une douce consolation „dans ce que j'ai eu le bonheur d'être témoin d'événemens inespérés de la „rénaissance du Royaume de Pologne, et de l'établissement de l'acte de la Con„fédération générale.

„Je satisfais au voeu du Conseil, qui a daigné admettre les militaires ainsi „que les autres citoyens, à la Confédération, en lui remettant mon acte d'ac„cession, auquel j'aurais voulu souscrire au milieu de mes camarades sur le „champ de l'honneur et de la gloire. Je jure devant Dieu et devant la patrie, „de ne point déposer le fer dont je suis armé depuis ma jeunesse, et que j'ai „porté dans les trois parties du monde, où la gloire a immortalisé le nom „polonais, jusqu'à ce que nous recouvrions notre patrie et le rang que nous „avons occupé entre les nations de l'Europe.

(Signé) F. X. Rawicz Kossecki,
Général de Brigade dans les armées Polonaises.

3. L'acte d'accession des citoyens de la province de Białystok.

„C'est aujourd'hui que nous avons vu entrer dans le ci-devant district „de Białystok, l'armée combinée, sous le commandement de M. le Comte Re„gnier Général Commendant en chef le 7. Corps de la grande armée. Son ar„rivée a mis un terme à nos maux. Avec quel enthousiasme, nos coeurs ani„més du sentiment national, n'ont-ils pas vu renaître la patrie depuis tant „d'années ensévelie dans les ombres du tombeau. A quel transport ne nous „sommes-nous pas livrés, lorsque nous avons entendu retentir dans nos con„trées, le nom des Polonais régénérés? La terreur causée par l'approche des trou„pes invincibles a seule pu briser nos fers. Nous avons convoqué aujour„d'hui, sous l'oeil des defenseurs d'une nation opprimée, un conseil composé de „nos citoyens, qui après être entré en fonction, a commencé par envoyer „dans toutes les parties de notre province, l'acte de la Confédération.

„Nation assemblée! nous ne pouvons nous glorifier de vous surpasser en „patriotisme, mais vous ne pourrez vous faire une idée de notre joie, que „lorsque vous vous reporterez au tems, où pour la première fois vous vites vos fers „brisés par ce même bras invincible qui nous les ôte aujourd'hui.

„Nous envoyons vers vous comme députés, M. Jean Népomucen Swi-„dziński, fils du Castelan de Radom. Ce citoyen zélé vous fera part des voeux „les plus ardens que nous faisons pour nous unir avec vous, par ce lien sacré „et indestructible: il vous dira que nous saurons offrir et nos biens et notre vie, „pour le soutien de la cause commune; il vous garantira la confiance que nous „portons au grand, à l'invincible Napoleon, confiance qui nous anime également „du plus doux espoir."

Fait à Białystok, le 3 Juillet, 1812.

(Signé) Joseph Zawadzki.
M. le Comte Starzyński.
F. Orset.
A. Wrubel.
J. Łazowski.
J. Comte Grabowski.
J. Grzymała.
S. Budzyński.
G. Tołwiński.